Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212201214-20251128-2025_66-DE

DÉLIB. 2025-66

Département
Des Côtes d'Armor

Arrondissement
de Guingamp

Commune de
LANVOLLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 novembre 2025

Date de convocation
21.11.2025

Date d'affichage
21.11.2025

Nombre de conseillers

En exercice	18
Présents	13
Votants	15

L'an deux mille vingt cinq
le vendredi 28 novembre à 20 heures,
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain SAPIN, Maire.

Etaient présents :
M. Alain SAPIN - M. Dominique PRIGENT - Mme Patricia MARTIN - Mme Annie JOUANJAN - M. Jacques BROUDER - Mme Marie-Françoise LIMPALAER - Mme Marie-Annick GEFFROY - Mme Florence QUATTRIN - M. Frédéric COURTEIL - Mme Gwénaëlle BRIGOT - M. Yann DASPREMONT - Mme Monique LE VOGUER - M. Jean-Pierre THOMAS
Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Mme Roselyne DESCAMPS - M. Evence LE GOAS

Absents non excusés : M. Pascal AUBERT

Absents représentés :
M. David RADUFE représenté par Mme Patricia MARTIN
Mme Marie-Annick THOMAS représentée par Mme Marie-Françoise LIMPALAER

Mme Marie-Annick GEFFROY a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Bien vivre partout en Bretagne – Demande de subvention

A travers son programme « Bien vivre partout en Bretagne » 2023 – 2025 la Région Bretagne attribue un accompagnement financier aux différents projets d'investissement.

La Ville de LANVOLLON avait formulé une demande de subvention pour la réalisation de son projet de maison médicale mentionnant le plan de financement suivant :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 08 DEC. 2025

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212201214-20251128-2025_66-DE

Coût du projet –dépenses (en €)		Recettes (en €)		
Type de dépenses	**montant**	**Nom du financeur**	**montant**	**taux**
Etudes & ingénieries	**73 951 €**	Région - BVPB	166 500 €	20%
Travaux	758 591.94 €	DETR	126 400 €	15.18%
		DSIL	32 000 €	3.84%
		Contrat de territoire	173 708 €	20.86%
		Autofinancement	333 935 €	40.11%
TOTAL Dépenses :	**832 543 € HT**	**TOTAL Recettes :**	**832 543 € HT**	100 %

Pour la complétude de ce dossier la Région Bretagne nous réclame une délibération autorisant Mr le Maire à solliciter leur accompagnement financier.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres votants,

- ***D'AUTORISER*** *Mr le Maire ou son représentant à solliciter un accompagnement financier auprès de la Région Bretagne à travers son programme « bien vivre partout en Bretagne » pour le projet de construction d'une maison médicale.*
- ***D'AUTORISER*** *Mr le Maire ou son représentant à solliciter tous les financements possibles pour la concrétisation du projet de construction de la maison médicale.*
- ***D'AUTORISER*** *Mr le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce sujet*

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Alain SAPIN

MAIRIE DE LANVOLLON 22290

La secrétaire de séance
Marie-Annick GEFFROY

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 08 DEC. 2025